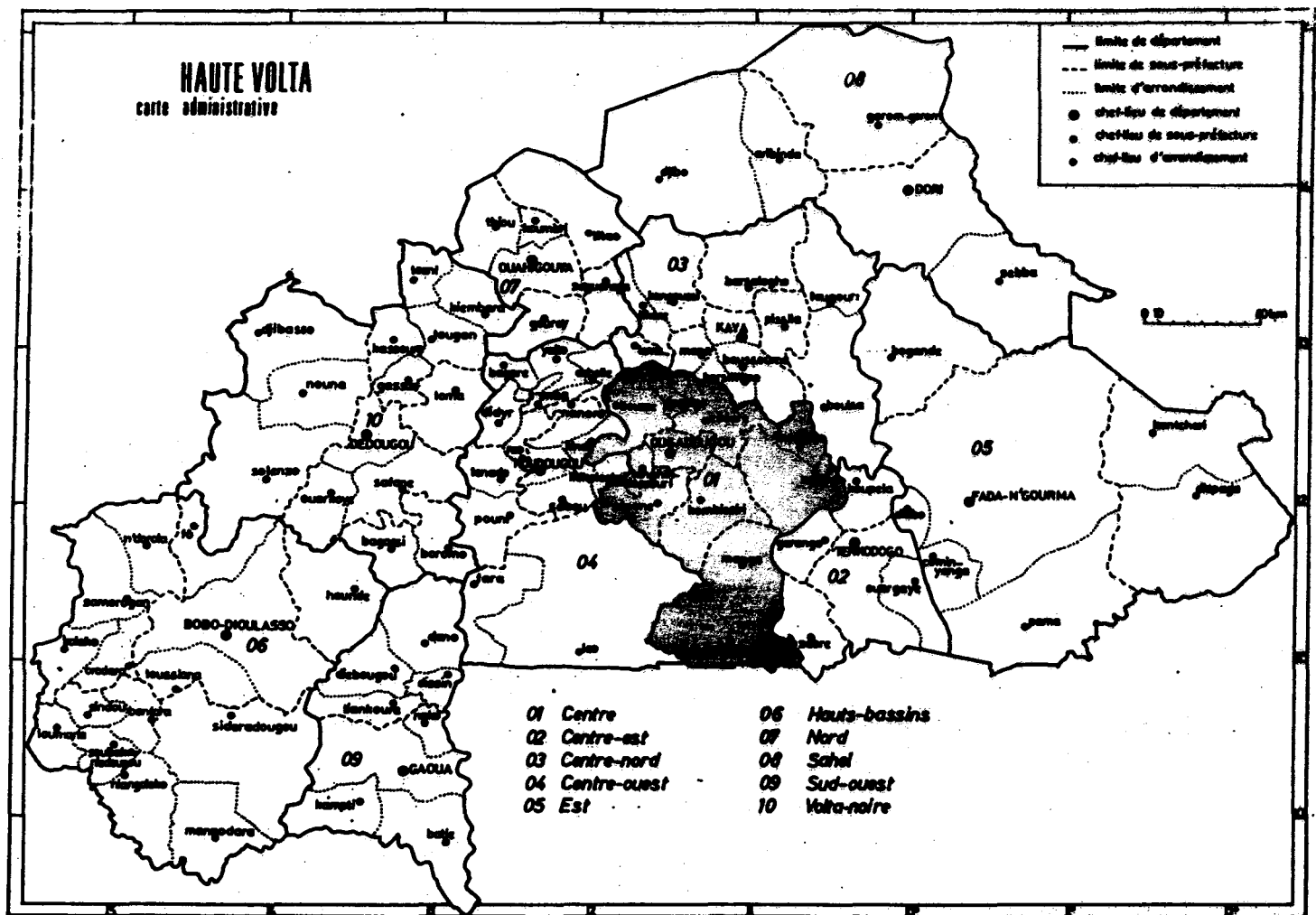


# DIRECTION DE LA RECHERCHE DEMOGRAPHIQUE

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION DECEMBRE 1975

## ANALYSE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES



### DEPARTEMENT DU CENTRE

Edition : DRD oct. 1982

## S O M M A I R E

### Chapitre I - PRESENTATION GENERALE.

1 - Introduction.	5
T1.1 - Nombre de villages et densité par arrondissement.	6
T1.2 - Répartition des villages selon l'ethnie dominante par arrondissement (%).	7
2 - Données générales : l'ensemble du département.	8
T1.3 - Population totale par statut de résidence et par sexe (effectifs et %).	8
T1.4 - Structure par âge de la population résidente et rapport de masculinité.	9
Graphique 1.1 - Pyramide des âges de la population résidente du département du Centre.	10
3 - Les Arrondissements.	11
T1.5 - Répartition des villages par classes d'effectifs et par arrondissement (%).	11

### Chapitre II - DONNEES COLLECTIVES.

1 - Les concessions.	
T2.1 - Chefs de concessions résidents selon le sexe.	12
T2.2 - Taille moyenne des concessions selon l'âge du chef.	12
2 - Les ménages.	13
T2.3 - Taille moyenne des ménages selon l'âge du chef.	13

### Chapitre III - LA NUPTIALITE.

1 - L'âge au mariage.	14
T3.1a - Proportion de célibataires, mariés monogames et polygames, veufs et divorcés, dans la population résidente par âge (%).	15
T3.1b - Proportion de célibataires, mariées, veuves et divorcées dans la population résidente par âge (%).	16
2 - La polygamie.	17
T3.2 - Répartition des mariés selon le nombre d'épouses et selon l'âge (%).	17
Graphique 3.1 - Proportion de célibataires, mariés (es), monogames et polygames, veufs (ves), divorcés (es) dans la population résidente totale pour chaque groupe d'âge.	18
3 - Le veuvage et le divorce.	19

<b>Chapitre IV</b> - L'ALPHABETISATION.	20
1 - Niveau d'alphabétisation.	20
2 - Répartition des lettrés selon l'âge et proportions de lettrés par groupe d'âge.	20
T4.1 - Répartition de lettrés par groupe d'âge et par sexe (%).	21
T4.2 - Proportion des lettrés pour chaque groupe d'âge et par sexe (effectifs et %).	22
<b>Chapitre V</b> - L'ACTIVITE ECONOMIQUES.	23
1 - Généralités.	
T5.1 - Répartition des actifs parmi les résidents de plus de 10 ans par sexe et par groupe d'âge (%).	23
2 - Les actifs.	24
T5.2 - Répartition des actifs par secteur d'activité et par sexe.	24
T5.3 - Répartition des actifs par activité selon le sexe (%).	26
<b>Chapitre VI</b> - LES MIGRATIONS.	27
1 - La migration interdépartementale	
T6.1 - Répartition des individus nés dans le Centre et résidant ailleurs en Haute-Volta (effectif et %).	27
2 - L'immigration : importance et provenance.	28
T6.2 - Population résidente par sexe et par lieu de naissance (effectif 1 - 6).	29
T6.3 - Résidents du Centre, nés ailleurs que dans le Centre, par lieu de naissance et par sexe (effectifs et %).	29
3 - L'émigration.	30
T6.4 - Population émigrée par rapport à la population administrative par arrondissement de résidence et par sexe (effectifs et %).	30

## CHAPITRE - I

### PRESENTATION GENERALE

#### 1.- INTRODUCTION.

Entouré des départements du Centre-Est, du Centre-Nord, et du Centre-Ouest et limité au Sud par le Ghana, le département du Centre est subdivisé en neuf sous-préfectures et douze arrondissements. Sa superficie est d'environ 21 000 km<sup>2</sup>. On a dénombré dans ce département (commune de Ouagadougou exclue) 772 045 individus. Il est le département le plus peuplé. Sa densité moyenne est de 35 hab/km<sup>2</sup>.

Les densités par arrondissement, comme l'indique le tableau ci-après, sont généralement supérieures à 30 hab/km<sup>2</sup>. Seules les arrondissements de Zorgho et surtout celui de Pô ont une densité inférieure à 30 ha/km<sup>2</sup>.

**Tableau 1.1.- Nombre de villages et densité par arrondissement .**

Arrondissement	Nombre de villages	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population résidente	Densité h/km <sup>2</sup>
Boussé	61	1 912	101 469	53
Kombissiri	150	2 908	90 791	31
Manga	118	2 847	91 524	32
Cuagadougou	53	1 153	57 558	50
Tanghin-Dassouri	35	539	46 531	86
Pô	46	3 121	22 888	7
Saponé	90	1 871	73 514	39
Tiébélé	96	722	50 597	70
Ziniaré	136	2 306	92 255	40
Dapelgo	29	470	20 280	43
Zorgho	121	3 185	80 760	25
Méguet	44	902	43 878	49
<b>Total rural</b>	<b>979</b>	<b>21 936</b>	<b>772 045</b>	<b>35</b>

On a retenu l'ethnie dominante pour chacun des 979 villages.

Les résultats ont été reportés au tableau 1.2.



Il ressort de ce tableau que 80 % des villages sont Mossi et 10 % Kasséna. Les Mossi sont en majorité dans tous les arrondissements sauf dans celui de Pô, Kasséna et dans celui de Tiébélé (61 % Kasséna et 40 % Nankana). En outre, on a dénombré quelques villages peulhs dans Méguet, Saponé, Zorgho, Tanghin-Dassouri principalement. Enfin, quelques villages Yarcé ont été identifiés dans Saponé, Ziniaré et Dapelgo.

## 2.- DONNEES GENERALES : L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT

### 2.1.- Les effectifs démographiques.

La population résidente du Centre est évaluée à 772 045 personnes (commune de Ouagadougou exclue), soit 13,7 % de l'effectif national. La population administrative compte 5 % d'émigrés (74 % pour les hommes et 22 % pour les femmes), ce qui est relativement peu élevé par rapport à certains autres départements.

Tableau 1.3.- Population totale par statut de résidence et par sexe, département du Centre (effectifs et %).

Statut de résidence	S e x e				Sexes réunis	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Résidents présents	357 713	91,6	364,819	95,6	722 532	93,6
Résidents absents	32 727	8,4	16 786	4,4	49 513	6,4
Population résidente	390 440	100,0	381 605	100,0	772 045	100,0
Emigrés	31 105	7,4(1)	8 468	2,2(1)	39 573	4,9 (1)
Population administrat.	421 545	100,0	390 073	100,0	811 618	100,0

(1) Proportion d'émigrés par rapport à la population administrative.

Les résidents absents représentent 6,4 % de la population résidente. Les taux d'émigrés sont faibles. On peut émettre l'hypothèse que l'émigration vers l'extérieur est freinée quelque peu à cause de la proximité de Ouagadougou qui constitue un lieu immédiat d'attraction.

## 2.2.- La structure par âge.

La pyramide des âges est une représentation graphique de la structure selon l'âge et le sexe de la population.

La base large de la pyramide indique une population jeune (graphique 1.1) à forte fécondité. Aux âges adultes, le rétrécissement observé est le résultat d'une émigration (émigration qui affecte plus particulièrement les hommes).

Certaines irrégularités ne peuvent être expliquées par les phénomènes démographiques, mais plutôt par des mauvaises déclarations d'âge ou par un sous-dénombrement d'un sexe.

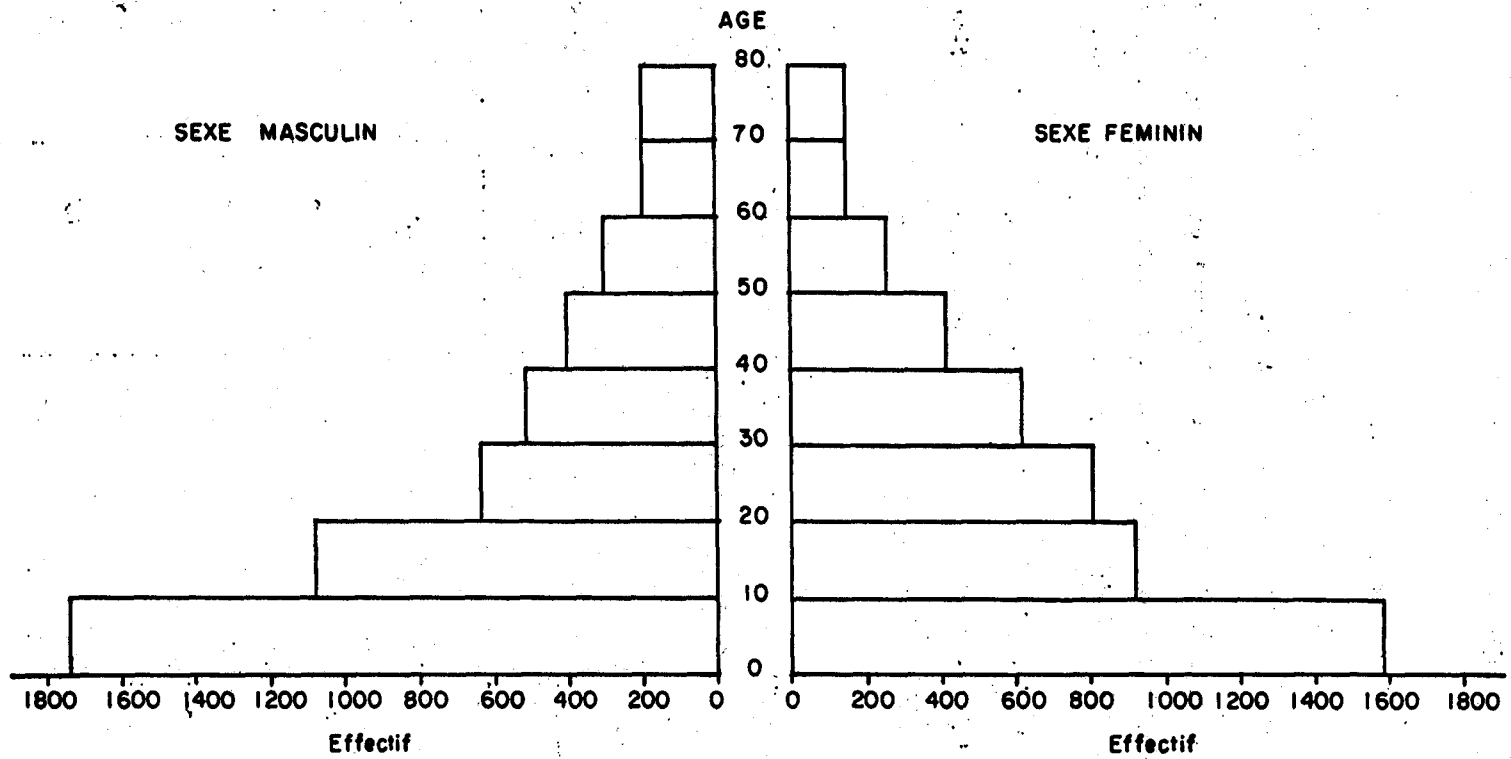
Tableau 1.4.- Structure par âge de la population résidente et rapport de masculinité.

Age	Effectif réel		Effectif pour 10 000		Rapport de masculinité (1)
	S M	S F	S M	S F	
0-9	134 362	122 649	1 740	1 589	109,6
10-14	45 548	37 035	590	480	123,0
15-19	38 282	33 818	496	438	113,2
20-29	49 094	62 757	636	813	78,2
30-39	39 394	47 887	510	620	82,3
40-49	30 794	32 577	399	422	94,5
50-59	23 238	20 458	301	265	113,6
60 et +	29 242	23 967	379	310	122,0
Indét.	486	457	6	6	106,3
<b>Total</b>	<b>390 440</b>	<b>381 605</b>	<b>5 057</b>	<b>4 943</b>	<b>102,3</b>

(1) : nombre d'hommes pour 100 femmes.



**Graphique I.1: PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION  
RÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT DU CENTRE  
Pour 10 000 résidents des deux sexes.**



### 3.- LES ARRONDISSEMENTS

Les trois quarts des villages des arrondissements comptent moins de 1 000 habitants. (voir tableau 1.5) Toutefois, signalons quelques caractéristiques.

Deux arrondissements à proximité de la Commune de Ouagadougou Bousé et Tanghin-Dassouri, comptent plus de la moitié des villages au-dessus de 1 000 habitants. Par contre, vers Pô et Tiébélé les agglomérations de moins de 500 habitants sont en plus grand nombre.

**Tableau 1.5.- Répartition des villages par classes d'effectifs et par arrondissement (%).**

Classes d'effectifs	Arrondissement						
	Bousé	Kombis-siri	Manga	Ouaga dougou	Tanghin Dassouri	Pô	Saponé
1 à 499	11,5	50,7	35,6	24,5	17,1	80,4	24,4
500 à 999	18,0	38,0	40,7	30,2	25,7	10,9	43,3
1000 à 1999	44,3	10,0	21,2	34,0	31,4	4,3	28,9
2000 à 4999	23,0	1,3	2,5	11,3	25,7	2,2	3,3
5000 à 9999	3,3	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taille moyenne des villages	1 663	605	776	1 086	1 329	498	817

**Tableau 1.5.- (suite) - Répartition des villages par classes d'effectifs et par arrondissement (%).**

Classes d'effectifs	Arrondissement					
	Tiébélé	Ziniaré	Dapelgo	Zorgho	Méguet	Ensemble
1 à 499	60,4	41,2	55,2	40,5	20,5	39,9
500 à 999	28,1	39,7	20,7	42,1	34,1	34,5
1000 à 1999	10,4	16,9	20,7	14,9	36,4	20,1
2000 à 4999	1,0	2,2	3,4	2,5	9,1	5,1
5000 à 9999	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taille moyenne des villages	527	678	699	667	997	789

CHAPITRE - IILES DONNEES COLLECTIVES1.- LES CONCESSIONS.

Parallèlement à ce qui est constaté pour l'ensemble du pays, près de 97 % des chefs de concession sont des hommes. Mais dans cette région, on devient chef de concession à un âge beaucoup plus jeune : 36,6 ans contre 39,5 ans pour l'ensemble du pays.

En outre, une concession compte davantage d'individus à mesure que l'âge du chef augmente. Dans le centre, la moyenne se situe autour de 8,5

Tableau 2.1.- Chefs de concessions résidents selon le sexe.

Sexe	Effectif	%
Masculin	85 688	96,9
Féminin	2 709	3,1
Ensemble	88 397	100,0

Tableau 2.2.- Taille moyenne des concessions selon l'âge du chef

Age	Taille moyenne
15-19	4,5
20-29	5,4
30-39	7,3
40-49	8,7
50-59	9,3
60- et +	9,6
Ensemble	8,5

## 2.- LES MENAGES.

La taille moyenne des concessions, plus faible que la moyenne nationale s'explique par le plus faible nombre de ménages par concession : 1,4 contre 3,0 pour l'ensemble du pays.

Un ménage compte 5,9 personnes en moyenne, chiffre voisin de la moyenne nationale (5,7 personnes).

En outre, les constatations d'ordre général faites pour les chefs de concessions quant à la répartition par sexe des chefs, et au nombre de personnes à charge en fonction de l'âge du chef sont valables également dans le cas des chefs de ménage.

Tableau 2.3.- Taille moyenne des ménages selon l'âge du chef.

Taille moyenne des ménages	Age							Total
	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59		Indét.	
	3,6	4,1	5,4	6,5	6,8	6,3	-	5,9

## CHAPITRE - III

### LA NUPTIALITE

La répartition des individus selon l'état matrimonial varie en fonction de l'âge, du sexe et du groupe ethnique considéré. Dans la population du département du Centre, un peu plus de la moitié des hommes sont célibataires, et les mariés sont en majorité monogames. Du côté féminin, l'âge au mariage se révélant inférieur à celui des hommes, on ne trouve qu'un peu plus de 20 % de célibataires dans la population totale. Quant au veuvage, il touche particulièrement les femmes et ceci dans une proportion de 8 %.

#### 1.- L'AGE AU MARIAGE.

S'il existe quelques mariages d'hommes à partir de 15 ans, on peut toutefois affirmer que l'évènement ne se produit vraiment que dans la vingtaine pour se terminer vers 55-59 ans. Les femmes, quant à elles, se marient très tôt ; à 19 ans, les trois quarts sont déjà mariées, à 30 ans elles le sont pratiquement toutes.

L'âge moyen au mariage est de 29,5 ans pour les hommes (2 ans de plus que la moyenne nationale) et de 17,3 ans pour les femmes.

**Tableau 3 1a - Proportion de célibataires, mariés monogames et polygames, veufs et divorcés dans la population résidente, par âge (%).**

Age	Sexe masculin							Tout état
	Célibataires	Mariés			Veufs	Divorcés	Indét.	
		Monogam.	Polyga.	Total				
10	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
11	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
12	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
13	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
14	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
10-14	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
15	98,8	0,9	0,1	1,0	0,1	0,0	0,1	100,0
16	98,3	1,3	0,2	1,5	0,1	0,0	0,1	100,0
17	96,8	2,4	0,6	3,0	0,2	0,0	0,0	100,0
18	95,7	3,3	0,6	3,9	0,1	0,0	0,3	100,0
19	93,2	5,4	1,0	6,4	0,1	0,0	0,3	100,0
15-19	95,1	2,2	0,5	2,7	0,1	0,0	0,1	100,0
20	87,1	11,0	1,5	12,5	0,2	0,1	0,1	100,0
21	86,0	11,5	2,0	13,5	0,2	0,1	0,2	100,0
22	81,7	15,5	2,3	17,8	0,4	0,0	0,1	100,0
23	77,6	19,2	2,4	21,6	0,5	0,1	0,2	100,0
24	75,7	21,0	2,0	23,7	0,3	0,0	0,3	100,0
20-24	83,7	13,9	4,6	15,8	0,3	0,1	0,1	100,0
25	65,6	29,2	4,4	33,6	0,5	0,1	0,2	100,0
26	60,1	33,5	5,7	39,2	0,3	0,1	0,3	100,0
27	53,8	37,6	7,6	45,2	0,7	0,2	0,1	100,0
28	48,8	41,8	8,0	49,8	1,0	0,2	0,2	100,0
29	41,6	47,9	9,7	57,6	0,7	0,1	0,3	100,0
25-29	57,3	35,3	6,4	41,7	0,7	0,1	0,2	100,0
30-34	33,5	49,6	15,3	64,9	1,1	0,3	0,2	100,0
35-39	19,5	53,2	25,3	78,5	1,6	0,3	0,1	100,0
40-44	13,6	50,9	32,9	83,8	2,1	0,4	0,1	100,0
45-49	8,9	47,9	40,2	88,1	2,4	0,5	0,1	100,0
50-54	7,2	46,8	41,9	88,7	3,5	0,5	0,1	100,0
55-59	4,8	44,5	46,6	91,1	3,5	0,4	0,1	100,0
60 et +	4,7	44,5	43,9	88,4	6,3	0,4	0,2	100,0
Indétern.	36,4	21,8	12,6	34,4	3,3	0,0	25,9	100,0
Ensemble	52,5	28,2	17,3	45,5	1,6	0,2	0,2	100,0
Effectif	134 433	72 289	44 267	116 556	4 143	552	394	256 078

**Tableau 3 1b - Proportion de célibataires, mariées, veuves et divorcées, dans la population résidente par âge (%).**

Age	Sexe féminin					
	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Indét.	Tout état
10	96,7	3,0	0,2	0,0	0,1	100,0
11	96,9	2,7	0,0	0,0	0,4	100,0
12	95,6	4,1	0,1	0,0	0,2	100,0
13	95,7	4,0	0,1	0,0	0,2	100,0
14	94,1	5,8	0,1	0,0	0,0	100,0
10 - 14	95,9	3,8	0,1	0,0	0,2	100,0
15	82,5	17,3	0,1	0,0	0,1	100,0
16	75,3	21,2	0,3	0,0	0,2	100,0
17	34,6	65,0	0,2	0,0	0,2	100,0
18	24,4	75,0	0,3	0,1	0,2	100,0
19	15,0	84,5	0,3	0,1	0,1	100,0
15 - 19	46,1	53,5	0,2	0,1	99,9	100,0
20	7,2	98,0	0,6	0,2	0,0	100,0
21	7,2	91,9	0,7	0,2	0,0	100,0
22	5,0	94,0	0,8	0,2	0,0	100,0
23	5,3	93,8	0,6	0,3	0,0	100,0
24	5,6	92,8	0,5	0,5	0,6	100,0
20 - 24	6,4	92,6	0,6	0,2	0,2	100,0
25	3,2	95,8	1,0	0,1	0,0	100,0
26	4,1	94,5	1,2	0,1	0,1	100,0
27	2,3	96,6	0,8	0,2	0,1	100,0
28	2,8	95,4	1,6	0,3	0,0	100,0
29	2,4	95,8	1,6	0,1	0,1	100,0
25 - 29	2,9	95,9	1,0	0,2	0,0	100,0
30-34	2,2	95,3	2,2	0,3	0,0	100,0
35-39	1,9	93,8	3,9	0,3	0,1	100,0
40-44	2,0	90,9	6,6	0,4	0,1	100,0
45-49	1,9	86,5	11,3	0,3	0,0	100,0
50-54	2,8	79,2	17,5	0,4	0,1	100,0
55-59	2,9	71,6	24,9	0,4	0,2	100,0
60 et +	5,8	46,4	47,1	0,4	0,3	100,0
Indét.	26,0	42,0	10,9	0,2	20,9	100,0
Total	22,3	69,6	7,8	0,2	0,1	100,0
Effectif	57 699	180 137	20 175	558	387	258 956

## 2.- LA POLYGAMIE.

L'examen des tableaux 3.1 a et 3.1 b appelle les commentaires suivants :

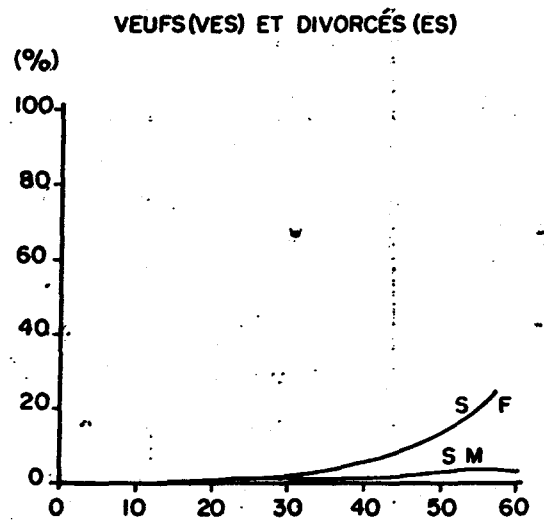
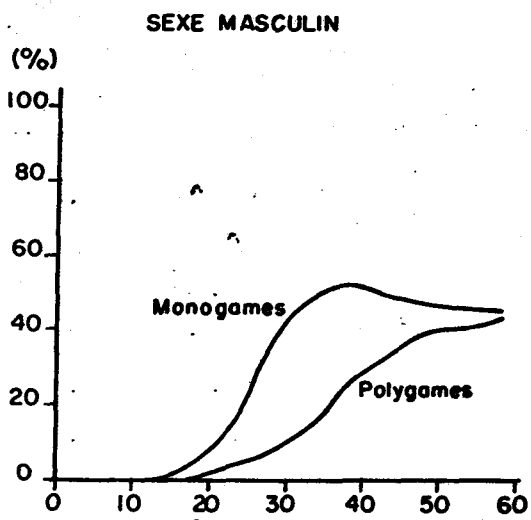
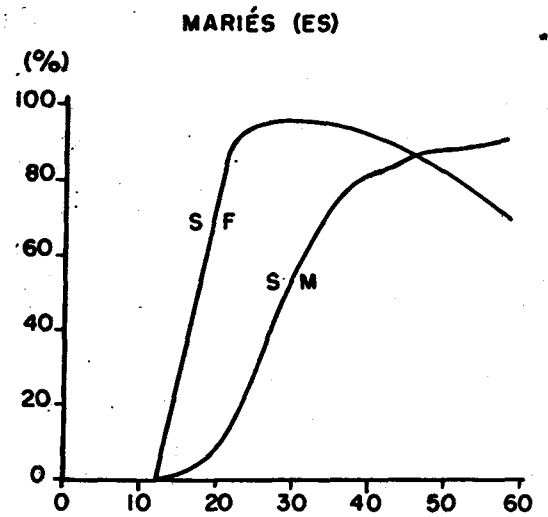
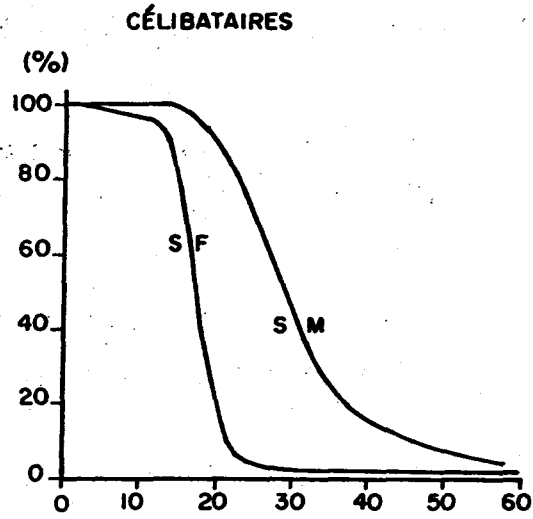
- la monogamie, si elle acquiert de l'importance jusqu'à 35 ans environ, régresse ensuite au profit de la polygamie.
- la polygamie est fonction de l'âge chez l'homme, mais aux âges où elle est la plus fréquente, elle ne touche pas plus de la moitié des hommes.
- le rapport de polygamie (nombre de polygames pour 100 monogames) s'élève à 61 dans le centre comparativement à 48 pour l'ensemble du pays.
- un peu plus des 2/3 des polygames n'ont qu'une deuxième épouse. Le choix d'une troisième ou quatrième épouse demeure le fait d'une minorité masculine.

Tableau 3.2.- Répartition des mariés selon le nombre d'épouses, et selon l'âge (%).

Age	Monogames	Polygames			Total	Nombre moyen d'épouses
	1 épouse	2 épouses	3 épouses	+ de 3 épouses		
15-19	84,0	11,2	2,5	2,3	100,0	1,2
20-24	87,8	10,1	1,4	0,7	100,0	1,2
25-29	84,7	13,0	1,9	0,4	100,0	1,2
30-34	76,4	19,1	3,5	1,0	100,0	1,3
35-39	67,8	25,1	5,6	1,5	100,0	1,4
40-44	60,7	28,1	8,5	2,7	100,0	1,5
45-49	54,3	30,0	11,2	4,4	100,0	1,7
50-54	52,8	30,8	11,6	4,8	100,0	1,7
55-59	48,9	31,3	13,1	6,8	100,0	1,8
60 et +	50,3	30,1	12,6	7,0	100,0	1,8
Indét.	63,5	25,1	8,4	3,0	100,0	1,5
<b>Ensemble</b>	62,0	25,7	8,5	3,7	100,0	1,5



**Graphique 3.1: PROPORTIONS DE CÉLIBATAIRES, MARIÉS (ES), MONOGAMES ET POLYGAMES, VEUFS (VES) DIVORCÉS (ES) DANS LA POPULATION RÉSIDENTE TOTALE POUR CHAQUE GROUPE D'ÂGES**  
 Département du Centre



### 3.- LE VEUVAGE ET LE DIVORCE.

On a pu remarquer au graphique 3.1 que les proportions de femmes mariées, diminuaient déjà à partir de 30 ans. C'est à cet âge que les proportions de veuves sont nettement plus élevées que celles des hommes. La surmortalité masculine aux âges élevés, ou le simple fait que des femmes jeunes épousent souvent des hommes plus âgés et la polygamie (1) sont à l'origine de ce veuvage précoce. Ajoutons que le divorce ne concerne qu'une fraction infime de couples.

---

(1) Un polygame dont une des femmes est morte ne devient pas veuf pour autant. Par contre parmi les femmes d'un polygame décédé à un âge avancé, il y a des chances qu'une ou plusieurs restent sans mari.

## CHAPITRE - IV

### L'ALPHABETISATION

#### 1.- NIVEAU D'ALPHABETISATION.

Au recensement, est considéré comme alphabétisée toute personne sachant lire et écrire une langue quelconque. Ainsi le pourcentage de lettrés dans le Centre est de 7,3 % ; si alphabétisation il y a, ce sont en majorité les hommes qui en profitent. Le manque d'infrastructures d'une part, les coutumes n'intégrant pas encore l'idée d'envoyer une fille à l'école d'autre part, sont principalement à l'origine de cet état de fait.

#### 2.- REPARTITION DES LETTRES SELON L'AGE ET PROPORTIONS DE LETTRES PAR GROUPE D'AGE.

La majorité des lettrés a moins de 30 ans. Pour les femmes, cette majorité se situe dans le groupe 10 - 19 ans. Aux jeunes âges les proportions de lettrés, supérieures à celles que l'on observe aux âges avancés sont un signe de l'effort récent d'alphabétisation. La proportion de lettrés approche les 20 % pour les garçons de 10-24 ans et est d'environ 6 % pour les filles du même âge. L'écart entre les sexes subsiste toujours mais tend à se réduire à l'heure actuelle.

**Tableau 4.1 - Répartition des lettrés par groupe d'âge et par sexe (%).**

Age	Sexe		
	Masculin	Féminin	Sexes réunis
5-9	9,9	18,4	11,6
10-14	23,8	32,7	25,6
15-19	20,3	18,9	20,0
20-24	12,0	10,3	11,7
25-29	9,5	7,2	9,0
30-34	5,9	3,6	5,5
35-39	4,8	2,6	4,3
40-44	3,6	2,0	3,3
45-49	2,6	1,3	2,4
50-54	2,4	1,2	2,2
55-59	1,5	0,4	1,2
60-64	1,5	0,6	1,3
65-69	0,7	0,2	0,6
70-74	0,7	0,4	0,6
75-79	0,3	0,1	0,3
+ de 80	0,5	0,1	0,4
<b>Effectif</b>	<b>37 277</b>	<b>9 452</b>	<b>46 729</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 4.2.- Proportions des lettrés pour chaque groupe d'âge et par sexe (effectif et %)**

Age	Sexe masculin			Sexe féminin			Ensemble		
	population totale	Lettrés	%	Population totale	Lettrés	%	Population totale	Lettrés	%
5-9	65 086	3 694	5,6	58 849	1 743	3,0	124 935	5 437	4,3
10-14	45 548	8 864	19,5	37 035	3 090	8,3	82 583	11 954	14,5
15-19	38 282	7 555	19,7	33 818	1 788	5,3	72 100	9 343	13,0
20-24	24 141	4 480	18,6	29 813	973	3,3	53 954	5 453	10,1
25-29	24 953	3 533	14,2	32 944	682	2,1	57 897	4 215	7,3
30-34	21 015	2 206	10,5	27 715	344	1,2	48 730	2 550	5,2
35-39	18 379	1 785	9,7	20 172	246	1,2	38 551	2 031	5,3
40-44	17 134	1 355	7,9	19 935	186	0,9	37 069	1 542	4,2
45-49	13 660	982	7,2	12 642	124	1,0	26 302	1 106	4,2
50-54	14 726	908	6,2	14 188	111	0,8	28 914	1 019	3,5
55-59	8 512	543	6,4	6 270	38	0,6	14 782	581	3,9
60-64	10 373	566	5,5	8 672	54	0,6	18 995	620	3,3
65-69	4 386	261	6,0	3 572	20	0,6	7 958	281	3,5
70-74	6 638	264	4,0	5 197	33	0,6	11 835	297	2,5
75-79	2 578	114	4,4	2 120	10	0,5	4 678	124	2,7
+ de 80	5 251	166	3,2	4 320	10	0,2	9 571	176	1,8
<b>Total</b>	<b>321 612</b>	<b>37 277</b>	<b>11,6</b>	<b>317 242</b>	<b>9 452</b>	<b>3,0</b>	<b>638 854</b>	<b>46 729</b>	<b>7,3</b>

CHAPITRE - VL'ACTIVITE ECONOMIQUE

Au recensement de 1975, on s'est intéressé uniquement à l'activité principale des enquêtés. L'analyse des données demeure limitée. En effet, le concept d'activité et la nomenclature des professions utilisés lors du recensement ne permettent pas de saisir et de représenter la réalité voltaïque. Ce problème est encore plus aigu lorsqu'il s'agit de cerner l'activité des femmes. En effet, le rôle économique des femmes devient masqué par le fait que celles-ci se retrouvent en grande partie sous la rubrique "ménagères" et sont ainsi considérées comme inactives.

Tableau 5.1.- Répartition des actifs parmi les résidents de plus de 10 ans, par sexe et par groupe d'âge (%).

Sexe	Age								Ensemble
	10-14	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60 et +	Indét.	
<u>Masculin</u>									
%	10,1	75,9	90,8	95,3	95,9	95,5	88,7	36,8	75,6
Effectif	(4603)	(29064)	(44592)	(37549)	(29518)	(22198)	(25933)	(179)	(193 636)
<u>Féminin</u>									
%	3,2	8,8	2,2	1,8	1,9	2,0	2,1	2,0	3,1
Effectif	(1 178)	(2964)	(1409)	(876)	(609)	(402)	(507)	(9)	(7 954)
<u>Ensemble</u>									
%	8,4	43,3	44,9	49,4	51,7	53,8	50,7	36,6	36,3
Effectif	(6 218)	(35415)	(57056)	(48681)	(36245)	(25141)	(28103)	(618)	(201 590)

## 2.- LES ACTIFS.

### 2.1.- Les proportions d'actifs.

Selon la définition de 1975, on n'obtient qu'une proportion de 3 % de femmes actives.

Les hommes deviennent actifs à partir de 10 ans, mais entre 15 et 20 ans les 3/4 le sont. Les taux d'actifs, faibles sur les 60 ans et plus laissent deviner un début de retraite d'inactivité. Ce qui en réalité n'est pas vrai puisqu'on s'occupe souvent à de multiples activités économiques à cet âge.

Les proportions de femmes "rémunérées" demeurent très faibles à tous les âges. Entre 15 et 19 ans le pourcentage monte jusqu'à 9 %, après quoi, il régresse. Le mariage doit être en partie responsable de cette baisse.

### 2.2.- Les activités.

Le secteur primaire occupe la majorité de la population : 96,4 % des individus s'adonnent à des activités notamment agricoles. L'élevage existe mais ne concerne qu'une fraction infime d'hommes, probablement les peulhs dont c'est la vocation principale. La proportion des femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire est un peu plus élevée que pour le sexe masculin.

Tableau 5.2.- Répartition des actifs par secteur d'activité et par sexe pour le département.

Secteur	Département du Centre		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	96,5	93,2	96,4
Secondaire	1,9	1,4	1,8
Tertiaire	1,6	5,4	1,8
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	193 636	7 954	201 590

Tableau 5.3.- Répartition des actifs par activité et selon le sexe (%).

Activité	Département du Centre		
	S M	S F	Ensemble
<b>Secteur primaire (total)</b>	100,0	100,0	100,0
• Agriculture	98,1	91,9	98,0
• Marafchage	0,04	0,03	0,03
• Elevage	1,9	0,04	1,9
• Forêts	0,02	0,04	0,02
<b>Effectif</b>	186 945	7 411	194 356
<b>Secteur secondaire (total)</b>	100,0	100,0	100,0
• Maîtrise	0,1	0,0	0,1
• Textiles	9,5	13,5	9,7
• Peaux-cuirs	1,4	0,9	1,4
• Alimentation	5,5	43,2	6,7
• Bois	2,6	1,8	2,6
• Métaux	15,0	4,5	14,7
• Mécanique précise	0,8	0,0	0,8
• Electricité	0,6	0,0	0,6
• Poterie-tresse	1,3	7,2	1,4
• Construction	6,6	2,7	6,5
• Autres ouvriers	47,8	22,5	47,0
• Conducteurs	8,7	3,6	8,5
<b>Effectif</b>	3 587	111	3 598
<b>Secteur tertiaire (total)</b>	100,0	100,0	100,0
• Techn. Lib. et assim.	1,4	0,7	1,3
• Médical	4,3	16,0	5,8
• Enseignement	25,1	21,1	24,6
• Assurance Immob.	7,5	5,3	7,2
• Commerce	28,9	28,2	28,8
• Services	16,1	28,7	17,6
• Forces armées	16,8	0,0	14,8
<b>Effectif</b>	3 104	432	3 536



Les données sur les activités du secteur secondaire demeurent imprécises et incomplètes. Dans l'ensemble les secteurs des métaux, du textile (tissage - teinture) sont au premier rang. Les secteurs de l'alimentation (cueillette, transformation et vente de certains produits de cueillette, dolo, etc...) et du textile priment chez les femmes.

La proportion de femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire est un peu plus élevée que celle des hommes : 5,4 % contre 1,6 %.

CHAPITRE - VILES MIGRATIONS

Les données recueillies lors du recensement ne permettent pas de cerner correctement le phénomène migratoire dans le département du Centre. Celles-ci, comme pour l'ensemble de la Haute-Volta, sont largement sous estimées à cause des oublis toujours possibles de la part de ceux qui ont fait les déclarations. Les émigrés représentent 5 % de la population administrative. Les absents ou ceux partis depuis moins de 6 mois sont évalués à 6,4 % de la population résidente.

Dans les paragraphes qui suivent, il sera question des échanges migratoires affectant le département du Centre, et des apports d'immigrants,

1.- LA MIGRATION INTERDEPARTEMENTALE.

36 739 personnes nées dans le Centre ont quitté le département pour des régions généralement limitrophes. Le département du Centre-Ouest accueille plus du quart des migrants originaires du Centre. Viennent ensuite les Hauts-Bassins, le Centre-Nord Centre-Est.

(voir tableau ci-après)

Tableau 6.1.- Répartition des individus nés dans le Centre et résidant ailleurs en Haute-Volta (effectif et %).

Lieu de résidence	Effectif	%
Centre-Ouest	9 498	25,9
Hauts-Bassins	7 308	19,9
Nord	1 222	3,3
Centre-Est	5 056	13,8
Centre-Nord	6 178	16,8
Est	1 924	5,2
Sahel	846	2,3
Sud-Ouest	1 575	4,3
Volta-Noire	3 132	8,5
Total	36 739	100,0

13 052 personnes (deux fois plus de femmes que d'hommes) nées en Haute-Volta ailleurs que dans le Centre y résidaient au moment du recensement. Elles proviennent pour les trois quarts, du Centre-Nord, Centre-Ouest et Centre-Est. Le solde migratoire interne résultant de la différence entre ces deux données se traduit par une perte importante de 23 687 personnes pour le Centre.

## 2.- L'IMMIGRATION : IMPORTANCE ET PROVENANCE.

L'immigration se révèle un phénomène de peu d'importance dans le Centre. Ceux qui immigrent proviennent presque essentiellement du Ghana (surtout des femmes) et de la Côte-d'Ivoire (surtout des hommes).

**Tableau 6.2.- Population résidente par sexe, et par lieu de naissance**  
(en effectif et en %).

Lieu de naissance	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
H.V. (ailleurs que dans le Centre)	4 624	1,2	8 428	2,2	13 052	1,7
H.V. (indét.)	761	0,2	3 106	0,8	3 867	0,5
H.V. (centre)	381 578	97,7	365 464	95,8	747 042	96,7
Nés en Haute-Volta (total)	385 963	99,1	376 998	98,8	763 961	98,9
• Nés à l'étranger	2 763	0,7	3 928	1,0	6 691	0,9
• indét.	714	0,2	679	0,2	1 393	0,2
Tout lieu de naissance	390 440	100,0	381 605	100,0	772 045	100,0

**Tableau 6.3.- Résidents du Centre, nés ailleurs que dans le Centre,**  
par lieu de naissance et par sexe (effectif et %).

Lieu de naissance	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Nés en Haute-Volta	5 385	100,0	9 107	100,0	14 492	100,0
• Centre-Est	974	18,1	1 738	19,1	2 712	18,7
• Centre-Nord	1 497	27,8	2 656	29,2	4 153	28,7
• Centre-Ouest	1 005	18,7	2 860	31,4	3 865	26,7
• Est	156	3,1	155	1,7	322	2,2
• Hauts-Bassins	207	3,8	216	2,4	423	2,9
• Nord	437	8,1	439	4,8	876	6,0
• Sahel	99	1,8	98	1,1	197	1,4
• Sud-Ouest	105	1,9	108	1,2	213	1,5
• Volta-Noire	134	2,5	157	1,7	291	2,0
• Indét.	761	14,1	679	7,5	1 440	9,9
Nés à l'étranger	2 763	100,0	3 928	100,0	6 691	100,0
• Côte-d'Ivoire	1 592	57,6	1 382	35,2	2 974	44,4
• Ghana	886	32,0	2 305	58,7	3 191	47,7
• Mali	127	4,6	112	2,9	239	3,6
• Autres et indét.	158	5,7	129	3,3	287	4,3

#### 4.- L'EMIGRATION.

L'émigration totale apparaît modérée dans le département du Centre. Toutefois les données par sexe et arrondissement laissent apparaître des éléments intéressants.

- L'émigration féminine demeure plutôt limitée dans chacun des arrondissements. Les émigrantes peuvent être en majeure partie des femmes accompagnant leur mari en migration ou encore des étudiantes.

- Par contre, du côté masculin, certains arrondissements tels Tanghin-Dassouri, Boussé, Dapelgo, Saponé, comptent au moins un individu sur 10 à l'étranger (d'autant plus qu'une certaine corrélation semble exister entre forte densité de population et émigration).

Tableau 6 - 4 - Population émigrée par rapport à la population administrative par arrondissement de résidence et par sexe (effectifs et %).

Arrondissement de résidence	Population administrative			% d'émigrés		
	S M	S F	Ensemble	S M	S F	Ensemble
Boussé	57 943	51 459	109 402	10,5	3,6	7,3
Kombissiri	48 285	46 903	95 188	7,5	1,7	4,6
Manga	48 643	46 364	95 007	5,6	1,6	3,7
Ouagadougou	30 803	29 260	60 063	6,6	1,6	4,2
Tanghin-Dassouri	26 051	24 256	50 307	11,2	3,6	7,5
Pô	11 627	11 924	23 551	4,2	1,5	2,8
Saponé	40 799	37 496	78 295	9,6	2,3	6,1
Tiébébé	28 082	25 456	53 538	7,2	3,7	5,5
Ziniaré	49 528	46 555	96 083	6,1	1,7	4,0
Dapelgo	11 852	9 971	21 823	10,3	3,2	7,1
Zorgho	44 500	38 418	82 918	3,8	1,3	2,6
Méguet	23 432	22 011	45 443	5,7	1,1	3,4
<b>Total</b>	<b>421 545</b>	<b>390 073</b>	<b>811 618</b>	<b>7,4</b>	<b>2,2</b>	<b>4,9</b>